



■ ■ ■ **COMMUNIQUÉ DE PRESSE (Pléchâtel, le 26 octobre 2011)**

Dominique Monneron, directeur général de la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité

Patrick Ropert, directeur général d'Axentia

Jean-Louis Tourenne, président du conseil général d'Ille-et-Vilaine

Nathalie Guyader, directrice de la Délégation Territoriale Ille-et-Vilaine de l'ARS Bretagne

ont le plaisir de vous inviter à

**l'inauguration de la résidence *Père Brottier*,
établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes**

en présence de

Yvon Mellet, conseiller général du canton de Bain-de-Bretagne

Éric Bourasseau, maire de Pléchâtel

Le mercredi 26 octobre 2011 à 14h30

Rue du Sapin – 35470 Pléchâtel

La cérémonie inaugurale sera suivie d'un cocktail.

■ **Création d'un nouvel établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) à Pléchâtel**

La résidence *Père Brottier* a été créée à l'initiative de la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité avec le soutien de la mairie de Pléchâtel, de l'Agence Régionale de Santé de Bretagne et du Conseil général d'Ille-et-Vilaine, afin d'accueillir les résidents installés auparavant dans la maison de retraite Le Plessis-Bardoult. Ces nouveaux locaux sont plus proches du centre-ville et conçus aux normes de sécurité et de confort en vigueur. La résidence a ouvert ses portes le 21 juin 2011 à l'issue de travaux conduits par Axentia, bailleur social et propriétaire, qui a réalisé la maîtrise d'ouvrage. La Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité en assure la gestion, comme pour ses 100 établissements et services partout en France.

D'une capacité de 80 places en hébergement permanent, elle comporte deux unités de vie spécifiques et protégées de 14 places chacune, réservées aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées. Toutes les deux disposent d'un jardin sécurisé. Le dispositif est complété de 2 chambres d'hôtes destinées à accueillir les familles qui souhaitent séjourner auprès de leurs parents.

Tous les résidents disposent d'une chambre individuelle d'une surface de 20,5 m², équipée de toilettes et d'une salle de bains accessibles aux personnes à mobilité réduite. 4 chambres communicantes permettent d'accueillir également des couples.

Construite sur un terrain en pente douce et boisée, la résidence s'élève sur 4 niveaux dont un rez-de-jardin. Sobre, spacieuse, lumineuse, elle est parfaitement intégrée à son environnement grâce à ses façades habillées en bois et ses terrasses végétalisées. Elle a été conçue pour répondre aux normes haute qualité environnementale (HQE) qui prévoient chauffage au bois, prise en compte du rayonnement solaire, matériaux recyclables choisis pour limiter l'impact environnemental en cas d'extension ou de reconstruction.

La salle à manger bénéficie d'une grande baie vitrée avec une terrasse couverte. Des salons chaleureux permettent aux résidents de se retrouver, se détendre ou d'accueillir leur famille. Le premier, situé au rez-de-chaussée, dispose d'une cheminée et ceux de l'étage d'un coin office-bar. Des balcons et terrasses sécurisés sont également accessibles à tous les étages.

La résidence est intégralement habilitée à recevoir des personnes bénéficiaires de l'aide sociale et les résidents peuvent bénéficier de l'APL.

■ Garantie de soins et qualité de l'accompagnement

Entourés par une équipe pluridisciplinaire d'une soixantaine de salariés – médecin coordonnateur, infirmières diplômées d'État, aides-soignantes, aides médico-psychologiques, agents administratifs, agents de service logistique, psychologue, ergothérapeute, animatrice, cuisiniers, lingère, ouvrier d'entretien – les résidents reçoivent l'attention et les soins dont ils ont besoin, dans le respect de leur autonomie et de leur libre choix.

La résidence a signé une convention tripartite avec le Conseil général et l'Agence Régionale de Santé, qui garantit la qualité des soins prodigués et des services proposés pour les personnes âgées dépendantes. Cette convention fixe le nombre de collaborateurs en activité au sein de la résidence.

L'ensemble du personnel participe activement à la mise en œuvre du projet de l'établissement centré sur chacune des personnes accueillies. De nombreuses activités sont proposées aux résidents. Un atelier peinture, animé par une artiste peintre, est organisé chaque semaine, de même que des séances de sophrologie, de gymnastique, des ateliers mémoire et une sortie « courses en ville » à Bain-de-Bretagne. Des lotos, des après-midis jeux, des visites, des ateliers de cuisine, d'art floral, de chant, des séances d'esthétique, des anniversaires, des fêtes à thème, sont également régulièrement proposés. La bibliothèque municipale de Pléchâtel se déplace à la résidence une fois par mois. Une aumônerie est assurée toutes les semaines par la paroisse et des bénévoles viennent rendre visites régulièrement aux résidents. Les familles sont invitées à se joindre aux animations si elles le souhaitent. La résidence dispose également d'un salon de coiffure, d'un espace Snoezelen dédié au bien-être, d'un home cinéma et enfin d'un équipement WIFI, qui permet aux résidents d'installer internet dans leurs chambres.

■ Financement

L'investissement immobilier a été de 7 853 635 € TTC TVA 5,5 %.

L'investissement mobilier prévisionnel s'élève à 969 500 € TTC.

Le financement immobilier a été réparti de la façon suivante :

• Subventions publiques :

Subventions bâti :

État :	1 000 €
Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie :	1 120 071 €
Conseil général d'Ille-et-Vilaine :	1 634 800 €

Subventions chaufferie bois :

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie :	14 247 €
Conseil général d'Ille-et-Vilaine :	28 494 €
Conseil régional de Bretagne :	14 247 €
Fonds structurels européens :	56 988 €

• **Crédits :**

Caisse des Dépôts et Consignations, prêt locatif à usage social (PLUS) construction sur 40 ans à 2,35% :	2 231 351 €
Caisse des Dépôts et Consignations, prêt locatif à usage social (PLUS) foncier sur 50 ans à 2,35% :	260 543 €
Caisse des Dépôts et Consignations, prêt habitat amélioration restructuration extension (PHARE) sur 35 ans à 3,53% :	2 491 894 €

Le financement mobilier prévisionnel se répartit de la façon suivante :

• **Subventions publiques :**

Conseil Général d'Ille-et-Vilaine :	164 790 €
Agence Régionale de Santé de Bretagne :	192 000 €

• **Subventions privées :**

Caisses de retraites :	112 874 €
dont : Régime Social des Indépendants :	75 000 €
Agrica Camarca :	18 937 €
Agrica CRCCA :	18 937 €

• **Crédits :**

Caisse d'Épargne Bretagne-Pays de Loire sur 10 ans à taux fixe de 5 % :	246 326 €
---	-----------

• Fonds propres (FCEs) :	253 510 €
---------------------------------------	-----------

• **La Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité**

Reconnue d'utilité publique le 11 avril 2001, la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité agit contre toutes les formes de dépendance ou d'exclusion sociale liées au grand âge, à la maladie, au handicap physique, mental ou sensoriel. Elle gère 100 établissements et services qui accueillent 6 800 personnes âgées et handicapées et prennent en charge 7 000 patients par an dans les 4 établissements sanitaires. Elle accompagne par ailleurs près de 10 000 personnes âgées dans leur vie à domicile. 5 100 personnes travaillent dans les établissements et services de la Fondation. Son conseil d'administration est présidé par Astrid Boos et la Fondation est dirigée par Dominique Monneron, directeur général.

• **Axentia**

Opérateur national au sein du réseau « Habitat en Région », Axentia intervient dans le secteur réglementé du logement social. Son activité est centrée sur la réalisation et le portage d'établissements destinés à accueillir des personnes âgées et des personnes handicapées. Son patrimoine est composé actuellement de 2 176 places pour 33 établissements. Son conseil d'administration est présidé par Jérôme Lacaille.

Contacts :

Gaël de Freslon

Directeur de la résidence Père Brottier
Rue du Sapin 35470 Pléchâtel
Tél. : 02 99 65 91 00

Marguerite Azcona

Directrice de la mission communication FCEs
marguerite.azcona@fces.fr
Tél. : 06 07 54 00 21